

SICAV BH CAPITALISATION
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 Décembre 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 Décembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV BH CAPITALISATION pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 30 869 519 DT et un résultat de la période de 525 999 DT

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV BH CAPITALISATION , comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV BH CAPITALISATION arrêtés au 31 Décembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2024, 25,42% de l'actif de la société SICAV BH CAPITALISATION, soit 5,42% au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 23 021 026 DT au 31 Décembre 2024, et représente une quote-part de 74,58 % de l'actif de la société SICAV BH CAPITALISATION, soit 5,42% au-dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN

au 31 Décembre 2024

(unité : TND)

	Note	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF			
<u>AC1</u> <u>Portefeuille Titres</u>	3.1	<u>23 021 026</u>	<u>18 415 628</u>
A Action, valeurs assimilées et droits rattachés		1 522 539	1 056 213
B Obligations et valeurs assimilées		21 498 487	17 359 415
<u>AC2</u> <u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>7 846 473</u>	<u>4 989 070</u>
A Placements monétaires	3.2	7 577 387	3 436 869
B Disponibilités		269 086	1 552 201
<u>AC4</u> <u>Autres actifs</u>	3.3	<u>2 019</u>	<u>43 408</u>
TOTAL ACTIF		30 869 519	23 448 106
<u>PASSIF</u>			
<u>PA1</u> <u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>		-	-
<u>PA2</u> <u>Opérateurs créditeurs</u>	3.4	<u>56 204</u>	<u>40 550</u>
a Opérateurs créditeurs		56 204	40 550
<u>PA3</u> <u>Autres créditeurs divers</u>	3.5	<u>269 280</u>	<u>275 153</u>
a Autres créditeurs divers		269 280	275 153
TOTAL PASSIF		325 484	315 703
<u>ACTIF NET</u>			-
<u>CP1</u> <u>Capital</u>	3.6	<u>28 507 631</u>	<u>21 634 887</u>
<u>CP2</u> <u>Sommes capitalisables</u>	3.7	<u>2 036 404</u>	<u>1 497 516</u>
a Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
b Sommes capitalisables de l'exercice en cours		2 036 404	1 497 516
ACTIF NET		30 544 035	23 132 403
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 869 519	23 448 106

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au au 31
Décembre 2024 (Unité en TND)

	Note	Période du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.1	400 758	1 492 171	334 106	1 241 122
a- Dividendes		-	-	-	4 887
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		400 758	1 492 171	334 106	1 236 235
Revenus des placements monétaires	4.2	183 623	655 191	131 121	391 143
Total des revenus des placements		584 382	2 147 363	465 227	1 632 265
Intérêts des mises en pension		-	-	-	-
Charges de gestion des placements	4.3	- 55 321	- 202 726	- 41 470	- 155 384
Revenu net des placements		529 060	1 944 636	423 757	1 476 881
Autres charges	4.4	- 20 901	- 78 291	- 24 030	- 71 695
Résultat d'exploitation		508 159	1 866 346	399 727	1 405 186
Régularisation du résultat d'exploitation		128 633	170 059	77 311	92 330
Sommes capitalisables de la période		636 792	2 036 404	477 038	1 497 516
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 128 633	- 170 059	- 77 311	- 92 330
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		5 626	26 503	- 16	- 2 764
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		12 214	27 059	1 650	14 007
Frais de négociation de titres		-	-	-	- 64
Résultat net de la période		525 999	1 919 907	401 361	1 416 365

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Période du 01/10/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023
<u>AN1</u> Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	525 999	1 919 907	401 361	1 416 365
<u>a-</u> Résultat d'exploitation	508 159	1 866 346	399 727	1 405 186
<u>b-</u> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 626	26 503	- 16	- 2 764
<u>c-</u> Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 214	27 059	1 650	14 007
<u>d-</u> Frais de négociation de titres	-	-	-	- 64
<u>AN2</u> Distributions de dividendes	-	-	-	-
<u>AN3</u> Transactions sur le capital	2 246 999	5 491 725	1 534 535	1 692 651
<u>a-</u> Souscriptions	7 963 177	25 630 571	5 302 204	14 592 789
- Capital	18 934 700	62 650 500	4 729 317	13 313 542
- Régularisation des sommes non capitalisables	- 11 461 948	- 37 947 443	267 667	752 384
- Régularisation des sommes capitalisables	490 425	927 514	305 220	526 863
<u>b-</u> Rachats	- 5 716 178	- 20 138 847	- 3 767 669	- 12 900 138
- Capital	- 13 566 000	- 49 150 900	- 350 109	- 11 799 565
- Régularisation des sommes non capitalisables	8 211 614	29 769 509	- 189 651	- 666 040
- Régularisation des sommes capitalisables	- 361 792	- 757 456	- 227 909	- 434 533
Variation de l'actif net	2 772 998	7 411 632	1 935 896	3 109 016
<u>AN4</u> Actif net				
<u>a-</u> En début de période	27 771 037	23 132 403	21 196 507	20 023 387
<u>b-</u> En fin de période	30 544 035	30 544 035	23 132 403	23 132 403
<u>AN5</u> Nombre d'actions				
<u>a-</u> En début de période	668 523	587 214	547 660	543 795
<u>b-</u> En fin de période	722 210	722 210	587 214	587 214
- Valeur liquidative	42,292	42,292	39,393	39,393
<u>AN6</u> Taux de rendement annualisé	7,18%	7,34%	7,14%	6,98%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins- value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Code ISIN	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31.12.2024	% actif	% actif net
Obligations et valeurs assimilées :			20 720 004	21 498 488	69,64%	70,39%
Titres émis par le Trésor :			11 780 000	12 149 599	39,36%	39,78%
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	5 000	500 000	517 745	1,68%	1,70%
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	15 000	1 500 000	1 537 032	4,98%	5,03%
EMP NAT 22 1T CBTF	TNHG2VXQ3BG0	5 000	500 000	528 187	1,71%	1,73%
EMP NAT 2021 T3 CB TV	TN5QHYZ8T348	9 800	980 000	990 177	3,21%	3,24%
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	10 000	1 000 000	1 043 951	3,38%	3,42%
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	520 186	1,69%	1,70%
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	7 500	750 000	766 446	2,48%	2,51%
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	7 500	750 000	767 904	2,49%	2,51%

EMP NAT 2022 T3 CC TF	TN4A4WPDZOC1	7 500	750 000	766 885	2,48%	2,51%
EMP NAT 2022 T3 CC TV	TNIZ090I5G66	7 500	750 000	768 256	2,49%	2,52%
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	2 500	250 000	252 418	0,82%	0,83%
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	2 500	250 000	252 266	0,82%	0,83%
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	3 000	300 000	320 351	1,04%	1,05%
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	2 000	200 000	213 666	0,69%	0,70%
EMP NAT 2023 T2 CB TV	TNN50G7PX8W5	3 000	300 000	314 522	1,02%	1,03%
EMP NAT24 1T CBTF	TNUWXR58DVH5	5 000	500 000	534 475	1,73%	1,75%
EMP NAT T2 2024 CBTF	TNX0K9990B08	8 000	800 000	839 694	2,72%	2,75%
EMP NAT T2 2024 CB TV	TNC6WBFURIQ8	2 000	200 000	209 852	0,68%	0,69%
EMP NAT 2024 T4 CB TF	TN9092FJVKK8	10 000	1 000 000	1 005 585	3,26%	3,29%
Titres émis par des sociétés:		121600	8 940 004	9 348 889	30,29%	30,61%
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	TN0007780067	4 000	80 000	83 723	0,27%	0,27%
AMEN BANK SUB 2020-03	TN0003400660	6 300	252 000	268 464	0,87%	0,88%
AMEN BANK SUB 2021-1	TN0003400686	4 000	320 000	338 425	1,10%	1,11%
ATB SUB 2017	TN0003600640	2 500	50 000	53 209	0,17%	0,17%
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	5 000	400 000	428 643	1,39%	1,40%
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	2 000	160 000	171 457	0,56%	0,56%
ATL 2024-2	TNTUDMZLCA16	5 000	500 000	502 202	1,63%	1,64%
AMEN BANK SUB 2023-2 CATV	TNL8PGUB9C93	3 000	240 000	243 303	0,79%	0,80%
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	15 000	1 500 000	1 576 523	5,11%	5,16%
AMEN BANK SUB 2023-2 CATV	TNL8PGUB9C93	3 000	240 000	243 303	0,79%	0,80%
AMEN BANK SUB 2023-2 CATF	TNDE9EH7SA12	2 000	160 000	162 185	0,53%	0,53%
ATL 2023-2 CA TAUX 10.7	TN06F5NFW3K1	5 000	400 000	407 223	1,32%	1,33%
ATL 2023-2 CA TAUX 10.7	TN06F5NFW3K1	2 000	160 000	162 889	0,53%	0,53%
TLF 2024-1 FIXE 10.60%	TN4SCYEXIVY5	5 000	500 000	526 602	1,71%	1,72%
ATTIJARI LEASING 2024-1	TNO6AI2ZF0D3	2 500	250 000	266 553	0,86%	0,87%
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	TN0004201471	2 000	20 000	20 124	0,07%	0,07%
HL 2017-3	TN0007310444	3 000	60 000	63 690	0,21%	0,21%
HL 2022-01	TN77U54Q5NV3	6 000	360 000	381 361	1,24%	1,25%
HL 2020-02	TN0007310543	2 000	40 000	40 455	0,13%	0,13%
HL 2020-03	TN0007310550	3 000	120 000	129 132	0,42%	0,42%
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	2 000	160 000	170 556	0,55%	0,56%
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	3 000	240 000	255 582	0,83%	0,84%
HL 2024-1 FIXE 10.70%	TNAQSF8ZD1W1	5 000	500 000	529 315	1,71%	1,73%
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	300	8 004	8 190	0,03%	0,03%
TLF 2023-2 FIXE 10.70%	TNMCJHUZPRD0	5 000	500 000	541 981	1,76%	1,77%
ENDA TAMWEEL 2024-1	TNCYRNRQ4UA6	5 000	500 000	519 055	1,68%	1,70%
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	TN0002601201	4 000	80 000	84 787	0,27%	0,28%
TLF 2020 CA TF	TN0002102143	3 000	120 000	129 087	0,42%	0,42%
TLF SUB 2021	TNZSBU7F6WY7	3 000	120 000	121 675	0,39%	0,40%
TAYSIR 2024-1	TNEDMOU67Y09	5 000	500 000	509 437	1,65%	1,67%
TLF 2024-2	TNIPE0BZ0LR6	4 000	400 000	409 758	1,33%	1,34%
Titres OPCVM :			1 496 036	1 522 539	4,93%	4,98%
FCP SMART CASH PLUS	TNYAVEEFVIB8	35	350 968	377 274	1,22%	1,24%
MCP SAFE FUND	TNGUV3GCXU41	943	145 036	145 036	0,47%	0,47%
SICAV-BHO	TN0001900752	9 360	1 000 032	1 000 228	3,24%	3,27%
Total Général			22 216 040	23 021 027	74,58%	75,37%

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **7 577 387** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation		Qté	Durée (Jours)	Taux	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2024	% Actif
Certificats de Dépôt	Code ISIN				4 989 625	4 992 866	16,17%
CD271224/060125BHC-BTL	TN0TG3VDJWA4	2	10	9,99	997 786	998 893	3,24%
CD301224/090125BHC-BTL	TN8WW262TBM3	1	10	9,99	498 893	499 114	1,62%
CD301224/090125BHC-BNA	TNJ7QEGH2R98	1	10	8,99	499 004	499 203	1,62%
CD301224/090125BHC-BTE	TNRWJZYJNRD0	3	10	9,19	1 496 944	1 497 556	4,85%
CD271224/060125BHC-AB	TNXZUR3LZGY4	2	10	9,05	997 994	998 997	3,24%
CD311224/100125BOUFICHA	TN48W98FIOS8	1	10	8,99	499 004	499 103	1,62%
Placements					2 499 755	2 584 521	8,37%
PL050724/070125BHC-TSB		2	186	9,47	999 755	1 047 093	3,39%
PL240924/150125BHC-BTL		1	113	9,59	500 000	513 186	1,66%
PL021024/290125BHC-BTL		1	119	9,59	1 000 000	1 024 241	3,32%
Total					7 489 380	7 577 387	24,55%

3-3Autres actifs :

Le solde de ce poste s'élève à **2 019** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	30/09/2023	31/12/2023
Autres créances	-	548	548
Retenue à la source/Intérêt courus à l'achat EO 2011-1	-	10	10
Agios Créiteurs à encaisser	2 019	895	1 106
Annuité EO BH 2009 échue à encaisser	-	-	41 744
Annuité EO AMEN BANK 2009 échue à encaisser	-	37914	
Total	2 019	39 367	43 408

3-4Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **56 204** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	30/09/2023	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire à payer	37 763	27 507	28 647
Rémunération du distributeur à payer	7 376	1 806	4 761
Rémunération du dépositaire à payer	11 064	2 709	7 142
Total	56 204	32 022	40 550

3-5Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2024 à **269 280** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	30/09/2023	31/12/2023
Jetons de présence	23 502	12 087	25 000
Solde des souscriptions/Rachats	-	1 029 553	-
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	2 498	1 826	1 983
Etat retenues à la source	49	17	17
Honoraires CAC à payer	17 858	13 745	17 426
Rémunération du Directeur Général	729	150	167
TCL à payer	413	375	387
Autres créditeurs	4 555	5 103	5 103
Intérêts intercalaires encaissés d'avance	-	-	5 394
Total	269 280	1 282 532	275 153

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2024 au 31-12-2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023	
Montant	21 634 887
Nombre de titres	587 214
Nombre d'actionnaires	398
Souscriptions réalisées	
Montant	62 650 500
Nombre de titres émis	626 505
Rachats effectués	
Montant	(49 150 900)
Nombre de titres rachetés	(491 509)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	26 503
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	27 059
Frais de négociation de titre	-
Plus (ou moins) values Report	(520)
Résultat incorporé à la VL (*)	1 497 516
Régularisation du résultat incorporé à la VL	180 674
Régularisation des sommes non capitalisables Exercice en cours	4 261
Régularisation des sommes non capitalisables Exercices antérieurs	(8 362 349)
Capital au 31-12-2024	
Montant	28 507 631
Nombre de titres	722 210
Nombre d'actionnaires	393

3-7 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 31-12-2024 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	1 405 186	92 330		1 497 516
Exercice en cours	1 866 346		170 059	2 036 404

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 la somme de **1 492 171** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 au 31/12/2024	01/01/2024 au 31/12/2024	01/10/2023 au 31/12/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes	-	-	0	4 887
Revenus des obligations & valeurs assimilées	400 758	1 492 171	334 106	1 236 235
Total	400 758	1 492 171	334 106	1 241 122

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 la somme de **655 191** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 au 31/12/2024	01/01/2024 au 31/12/2024	01/10/2023 au 31/12/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus de certificats de dépôt	6 089	45 743	33 537	145 668
Intérêts sur comptes à terme (Pension livrée)	175 008	602 600	97 234	206 952
Revenus de Billets de trésorerie	-	-	0	25 894
Intérêts sur Dépôts à vue	2 526	6 849	350	12 629
Total	183 623	655 191	131 121	391 143

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 à **202 726** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 au 31/12/2024	01/01/2024 au 31/12/2024	01/10/2023 au 31/12/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire (a)	36 881	135 151	27 146	103 089
Rémunération du dépositaire	11 064	40 545	8 595	31 377
Rémunération du distributeur	7 376	27 030	5 729	20 918
Total	55 321	202 726	41 470	155 384

(a): Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 à **78 291** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du			
	01/10/2024 au 31/12/2024	01/01/2024 au 31/12/2024	01/10/2023 au 31/12/2023	01/01/2023 au 31/12/2023
Redevances CMF	7 376	27 030	5 729	20 918
Honoraires commissaires aux comptes	4 966	18 289	3 681	19 054
Jetons de présence	5 908	23 502	12 913	25 000
Rémunération du Directeur Général (*)	879	3 523	516	2000
TCL	1 717	5 296	1 143	4077
Autres charges	56	251	48	246
Contribution sociale de solidarité	-	400	0	400
Total	20 901	78 291	24 030	71 695

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5- Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net soit : $202\,726 / 30\,544\,035 = 0,66\%$
- Autres charges / actif net soit : $78\,291 / 30\,544\,035 = 0,26\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

• La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.

La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019